

Air Canada annonce les résultats de son offre de rachat visant jusqu'à un capital global de 300 millions de dollars américains de ses billets de premier rang convertibles à 4,000 % échéant en 2025

MONTREAL, le 20 déc. 2022 /CNW Telbec/ - Air Canada (TSX: AC) a annoncé aujourd'hui les résultats définitifs de son offre de rachat en espèces annoncée précédemment le 14 novembre 2022 (l'« **offre** ») visant à racheter aux fins d'annulation jusqu'à un capital global de 300 millions de dollars américains de ses billets de premier rang convertibles à 4,000 % échéant le 1^{er} juillet 2025 en cours (CUSIP n° 008911 BF5) (les « **billets** »), offre qui a expiré le 19 décembre 2022.



Logo de Air Canada (Groupe CNW/Air Canada)

Avant l'expiration de l'offre, des billets d'un capital global de 266 053 000 \$ US ont été valablement déposés en réponse à l'offre sans que leur dépôt ne soit révoqué. Air Canada a pris livraison de tous ces billets déposés et les a acceptés aux fins de rachat et d'annulation au prix de 1 220 \$ US en espèces par tranche de 1 000 \$ US de capital de billets, majoré d'un versement en espèces de tous les intérêts courus et impayés sur ces billets jusqu'à la date de prise de livraison des billets, exclusivement, ce qui équivaut à une contrepartie totale d'environ 329 580 544 \$ US. Le paiement de ces billets qui ont fait l'objet d'une prise de livraison et d'un rachat par Air Canada dans le cadre de l'offre devrait être versé le 20 décembre 2022, mais au plus tard le 22 décembre 2022, conformément aux modalités et aux conditions de l'offre énoncées plus en détail dans l'offre de rachat, la note d'information l'accompagnant et la lettre d'envoi connexe. Air Canada n'a pas rendu l'offre conditionnelle au dépôt d'un capital minimal de billets, laissant ainsi le libre choix aux porteurs tout en se donnant les moyens d'assainir davantage son bilan.

Après la prise d'effet du rachat et de l'annulation des billets qui ont fait l'objet d'une prise de livraison dans le cadre de l'offre, des billets d'un capital global de 274 153 000 \$ US demeureront en circulation.

Morgan Stanley agit à titre de chef de file pour Air Canada dans le cadre de l'offre. Les questions ou demandes d'information peuvent lui être adressées au 855 483-0952 (sans frais).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de

déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions à venir. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « préliminaire », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », notamment employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses. Ces énoncés comprennent également des énoncés relatifs au moment du règlement des billets déposés en réponse à l'offre.

Comme, par définition, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à d'importants risques et incertitudes. La réalisation des énoncés prospectifs reste assujettie, notamment, à la survenance possible d'événements externes ou à l'incertitude qui caractérise le secteur où évolue Air Canada.

Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, entre autres, les effets continus de la pandémie de COVID-19, la conjoncture économique et le contexte géopolitique, comme le conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine, la capacité d'Air Canada de dégager ou de maintenir une rentabilité nette, l'état du secteur et du marché et le contexte influant sur la demande, sa capacité de rembourser ses dettes et de conserver ou d'accroître la liquidité, la concurrence, sa dépendance à l'égard des technologies, les risques liés à la cybersécurité, les cours de l'énergie, sa capacité de mettre en œuvre efficacement des initiatives stratégiques opportunes et d'autres initiatives importantes (notamment sa faculté de gérer les charges d'exploitation), les autres épidémies, les attentats terroristes, les conflits armés, sa dépendance envers les fournisseurs clés (y compris des organismes gouvernementaux et d'autres intervenants soutenant les activités aéroportuaires et de transport aérien), sa capacité d'exploiter avec succès son programme de fidélité, les interruptions de service, sa capacité de recruter et de conserver le personnel requis, la disponibilité et l'intégration de la main-d'œuvre d'Air Canada, les pertes par sinistre, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les changements climatiques et les facteurs liés à l'environnement (dont les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels, et des facteurs anthropiques), sa dépendance envers les transporteurs régionaux et autres, sa capacité de préserver et de faire croître sa marque, les relations de travail et les coûts connexes, sa dépendance à l'égard des partenaires Star Alliance^{MD} et des coentreprises, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, les taux de change, les limites imposées aux termes de clauses restrictives, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, les régimes de retraite, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le dossier d'information publique d'Air Canada qui peut être consulté à l'adresse www.sedar.com, notamment à la rubrique 18, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de 2021 d'Air Canada et à la rubrique 14, « Facteurs de risque », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date de ce communiqué (ou à la date précisée de leur formulation) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

À propos d'Air Canada

Air Canada est la plus importante société aérienne du Canada, le transporteur national du pays et un membre cofondateur du réseau Star Alliance -- le plus vaste regroupement mondial de sociétés aériennes. Les lignes passagers régulières d'Air Canada relient sans escale 51 aéroports au Canada, 51 aux États-Unis et 88 sur le reste du globe. Air Canada détient la cote quatre étoiles de Skytrax. Le programme Aéroplan d'Air Canada est le principal programme de fidélité du Canada en matière de voyages. Il offre à ses membres la possibilité d'accumuler ou d'échanger des points auprès du plus grand réseau mondial de transporteurs partenaires, au nombre de 45, et contre un

éventail considérable de primes -- marchandises, séjours hôteliers ou locations de véhicules.

Air Canada Cargo, division fret d'Air Canada, dispose de la capacité d'emport et de la connectivité pour desservir des centaines de destinations sur six continents au moyen des vols passagers d'Air Canada et des vols tout-cargo de sa flotte d'avions-cargos 767-300 de Boeing. Air Canada s'est fixé un objectif de carboneutralité de toutes ses activités à l'échelle mondiale d'ici 2050.

Internet : aircanada.com/medias

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles d'Air Canada : aircanada.com

À l'intention des médias :

[Photos](#)

[Vidéos](#)

[Images en vrac](#)

[Articles](#)

SOURCE Air Canada

 Consulter le contenu original pour télécharger le multimédia :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2022/20/c1143.html>

%SEDAR: 00001324F

Renseignements : media@aircanada.ca

CO: Air Canada

CNW 08:00e 20-DEC-22